



Mairie de Barjouville

## AVIS D'ATTRIBUTION

Marché n° 2026/01

### Article 1 - Objet de la consultation

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT, MINI SEJOUR ET ACCUEILS LOISIRS PERISCOLAIRES

### Article 2 – Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Maire - Mairie - 1 rue Jean Moulin 28630 BARJOUVILLE

Tél ☎ 02 37 34 30 04 - ✉ mairie@barjouville.fr

### Article 3 – Procédure

Procédure est mise en œuvre conformément aux articles L. 3120-1 et R. 3121-1 du Code de la commande publique.

- Publication profil acheteur, BOAMP : 05/02/2026
- Clôture de la consultation : 05/03/2026 à 12h00

### Article 4 – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères pondérés suivants :

1. Qualité du service rendu aux usagers et capacité à le développer 60%
2. Qualité des propositions aux plans économiques et financiers 40%

### Article 5 – Avis d'attribution du contrat de délégation

Lot **UNIQUE** : attribué

Nombre d'offres reçues : 2

Léo Lagrange Animation

Siège social : 150 rue des Poissonniers 75 883 Paris cedex 18

Montant HT 416 142 € base + 73 202 € (option 2 et option 5)

### Article 6 – Renseignements complémentaires

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans

Téléphone : 02 38 77 59 00 Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Date du présent avis : 08/06/2026

Le Maire  
Benoît DELAET